

Dotation = 8 500 € en 5 prix
Grand Prix Alain Marinaro = 4 000 €



15^{ème} Concours International de Piano à Collioure

Pyrénées-Orientales - (Occitanie - France)



du 28 juin au 2 juillet 2023

Conditions d'inscription :

Pianistes de niveau supérieur âgés de moins de 26 ans (nombre limité à 12) qui devront présenter :

- d'une part, **un récital de 30 minutes comprenant un prélude et une fugue de Bach, une oeuvre classique, une oeuvre romantique, une pièce du XX^e siècle et l'oeuvre contemporaine imposée** de 6 minutes qui sera annoncée le 1^{er} avril.
- d'autre part, **la partie soliste des deuxième et troisième mouvements du concerto de Chopin en fa mineur** ; les concurrents sélectionnés par le jury les interpréteront le 2 juillet accompagnés par un quintette à cordes.

Le jury :

Présidé par M. Daniel Tosi, le jury sera constitué par **Mme Marta Zabaleta, MM Pascal Amoyel, Josep Colom et Romain Hervé.**

Les prix :

Ils seront remis le soir du 2 juillet lors du concert final.

- **Lauréat du Grand Prix Alain Marinaro : 4 000 €**
les Amis d'Alain Marinaro le solliciteront pour un récital en 2024
- **Lauréat du second prix : 2 000 €**
- **Meilleure interprétation de l'oeuvre contemporaine : 1 000 €**
- **Prix du public : 1 000 €**
- **Lauréat du jury jeune : 500 €**

Plus de détails sur www.alainmarinaro.fr

+33 468 896 596



Inscription

1/ Fiche :

NOM et Prénom :

Nationalité :

Né(e) le : **à** :

Adresse :

Tél : **portable** :

E-mail :

2/ Biographie courte et photographie libre de droits à envoyer par e-mail : jean-yves.marinaro@orange.fr

3/ Enregistrement : **CD ou DVD ou enregistrements sur internet d'au moins 10 minutes, avec deux œuvres en solo dont une d'un compositeur classique (Haydn, Mozart, Beethoven...)**

4/ Droit d'inscription : envoyez

- **un chèque de 100 € à l'ordre des Amis d'Alain Marinaro ou**

- **un virement bancaire au compte**

«Les Amis d'Alain Marinaro»

IBAN FR76 30003 01608 00037284219 62 – BIC SOGEFRPP

NB : les concurrents seront logés gratuitement.

Ils seront remboursés de leur déplacement à hauteur de 100€.

Ils pourront participer à plusieurs animations musicales dont ils se partageront la quête.

Adresser le tout avant le 1^{er} avril 2023 à

Jean-Yves Marinaro

Le moulin

66620 BROUILLA (France)

SIRET 50500904300017 - APE 9002Z - Association loi 1901 créée en 2002
reconnue d'intérêt général - Numéro de licence : n° 2 PLATESV-2021-003964

☎ +33 468 896 596 - Email : jean-yves.marinaro@orange.fr

imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique